



COMMUNIQUE

Dans un communiqué lu sur les ondes de la Radiodiffusion Télévision Guinéenne (RTG) le vendredi 07 octobre 2022, Madame la Ministre de l'Environnement et du Développement Durable maintient l'interdiction de la coupe et le transport du bois sur toute l'étendue du territoire national. Cet acte s'inscrit dans le cadre du repos biologique dans nos forêts et de la protection de l'environnement dans sa globalité. L'ONG Destin En Main salue et encourage la mise en œuvre de cette décision qui vise à assurer la conservation de l'environnement et l'utilisation durable de la biodiversité.

Par la même occasion, l'ONG DESTIN EN MAIN rappelle qu'elle œuvre depuis plusieurs années dans le domaine de la protection de l'environnement, avec un intérêt particulier sur la sauvegarde des forêts classées. Après un constat alarmant de la destruction des Forêts Classées en République de Guinée, dont celle d'ENTAG dans la commune de Matoto, l'ONG a lancé le 14 juillet 2022, une alerte auprès des Autorités Publiques à travers des courriers adressés au Président de la Transition, au Premier Ministre / Chef du Gouvernement, à la Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, au Ministre de l'Urbanisme de l'Habitat, au Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, au Ministre de la Justice, au Haut Commandant de la Gendarmerie Nationale, à Mme la Gouverneure de Conakry, aux Maires concernés, ainsi qu'aux partenaires techniques et financiers de la République de Guinée dont PNUD Environnement; sur les agressions et la destruction dont font l'objet les forêts classées dans tout le pays.

Cette alerte des Autorités avait été suivie d'une mission de terrain avec les médias nationaux et Internationaux, pour constater les dégâts. En effet, plusieurs parties de la forêt étaient occupées par des citoyens sans foi ni loi, et des infrastructures étaient en cours de construction par endroit. A date, des rencontres ont eu lieu entre l'ONG DESTIN EN MAIN et certaines parties prenantes telles que le Bureau du PNUD en République de Guinée (Section Environnement), les Autorités gouvernementales (dont la Primature) et les mairies de Ratoma et de Matoto.

Dans cet élan, la forêt d'ENTAG dans la commune de Matoto est choisie comme projet pilote du vaste programme environnemental de l'ONG. A cet égard, des actions sont envisagées pour la clôture, la restauration, le reboisement et la surveillance quotidienne de ce patrimoine national dont la superficie était estimée à 672 hectares à sa création et seulement 8 hectares restent aujourd'hui. Cette forêt classée représente une expérience pilote de protection et restauration de l'écosystème naturel en milieu urbain.

L'ONG DESTIN EN MAIN encourage toutes les entités ou organisations œuvrant pour la protection de l'environnement, de continuer à mener comme elle-même, des actions de sensibilisation, de plaidoyer et à proposer des solutions concrètes aux multiples problèmes rencontrés sur le terrain. De plus, l'ONG invite toutes les parties prenantes de prendre conscience de la complexité des problèmes et de la dimension mondiale de la gestion des écosystèmes.

L'ONG DESTIN EN MAIN exhorte le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable à renforcer davantage la surveillance des espaces verts et de faire respecter les lois en vigueur. De veiller à la mobilisation des ressources disponibles pour couvrir les besoins nationaux et les priorités du Gouvernement dans le cadre des objectifs environnementaux.

L'ONG Destin En Main réitère sa disponibilité à accompagner en partenariat, les initiatives de l'État dans son élan de lutte contre le réchauffement climatique, la dégradation des écosystèmes et d'atténuation des impacts néfastes de l'Homme sur son environnement.

Fait à Conakry, le 12 octobre 2022
Le Comité Directeur Destin En Main